



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes

Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

CREPS Auvergne Rhône Alpes

150 passage François LECLER

07150 VALLON PONT D'ARC

Tél. 04 75 88 15 10

SELECTION D'ENTREE EN FORMATION

DEJEPS mention « ESCALADE ET MILIEUX NATURELS »

Session 2027 / 2028

Ce document a pour but de sélectionner les candidats à la formation en fonction de leur projet professionnel et de leur expérience dans la pratique de l'escalade. Cette sélection est indépendante des Tests d'Exigences Préalables.

Pour vous aider à remplir ce document, une page d'aide est consultable sur le site moniteurescalade.fr

Nom et Prénom du candidat :

1/ présentation du projet professionnel (en complément de la lettre de motivation)

2/ intention de projet en vue de la certification des uc1 et uc2

3/ structure(s) de stage et tutrice(s) / tuteur(s) envisagé(s)

**4/ je présente ma pratique de l'escalade sous ses différentes formes
(Compétition, loisir, extérieure, intérieure, bloc, voie, grande voie, etc...)**

5/ je présente ma pratique d'autres sports de nature et mes connaissances du milieu naturel

6/ Autres éléments

7/ Expérience en voies de plusieurs longueurs et en terrain d'aventure :

- Voies de plusieurs longueurs équipées ne figurant pas dans la liste de course (voie en plus, voies trop faciles, trop courtes, réalisations trop anciennes...).
- Voies de plusieurs longueurs en terrain d'aventure ne figurant pas dans la liste de course (voie en plus, voies trop faciles, trop courtes, trop équipées, réalisations trop anciennes...).
- Voies en « trad » d'une longueur.

Appellation de la voie	Localisation / Massif	Cotation	Hauteur	Année de réalisation	Equipée / TA /...	Contexte de la sortie, place dans la cordée

Appellation de la voie	Localisation / Massif	Cotation	Hauteur	Année de réalisation	Equipée / TA /...	Contexte de la sortie, place dans la cordée